

Des voitures étiquetées en fonction de leur "propreté"

NOUVELOBS.COM - 09.05.06 - 22:30



La meilleure lettre, A, correspond aux voitures émettant moins de 100 gCO₂/km.

Les mêmes étiquettes qui guident l'achat du réfrigérateur ou du lave-vaisselle le plus économe en énergie aideront à partir d'aujourd'hui à choisir l'automobile la moins polluante. L'«étiquette Energie», qui classe les véhicules de A à G en fonction de leurs émissions de CO₂, est désormais obligatoire pour toutes les voitures particulières neuves mises en vente. Les constructeurs français, Renault et PSA, avaient anticipé cette mesure depuis quelques mois.

L'étiquetage des voitures était prévu par le Plan Climat qui vise à réduire les émissions françaises de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique. A partir du 1er juillet des taxes s'appliqueront pour les véhicules les plus polluants -selon un barème jugé insuffisant par les défenseurs de l'environnement.

De son côté, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a publié son classement 2006 des voitures en fonction de leurs émissions de CO₂. Globalement, les véhicules vendus en France en 2005 émettent 1 gramme de CO₂ en moins par kilomètre qu'en

2004. La moyenne se situe à 152 gramme de CO₂ par kilomètre (gCO₂/km).

Pour les voitures à essence la voiture hybride de Toyota, la Prius, arrive en tête avec 104 gCO₂/km. L'Ademe souligne que des modèles récents de voitures citadines, comme la Citroën C1, la Peugeot 107 ou la Toyota Aygo, se placent juste derrière (avec 109 gCO₂/km). Les véhicules diesel émettent moins de CO₂ mais ne sont pas toujours équipés de filtres à particules, note l'Ademe.

L'Agence constate enfin avec regret que le marché des 4x4 progresse toujours. En ville, à puissance équivalente, ce sont les véhicules qui émettent le plus de CO₂.

C.D.(10/05/06)

Comprendre l'étiquetage

Classe	Couleur	Emissions CO2 (grammes/km)	Em.CO2 & consommation
A	vert foncé	<=100	très faibles
B	vert moyen	101 - 120	faibles
C	vert pâle	121 - 140	assez faibles
D	jaune	141 - 160	moyennes
E	jaune-orangé	161 - 200	assez élevées
F	orange	201 - 250	élevées
G	rouge	> 250	très élevées

Source : Ministère de l'écologie et du développement durable